

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 02 avril 2019

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 26/03/2019

Présents : 21

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille dix-neuf et le deux avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 1

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Jérôme ROGER

Votants: 22

Pour: 22

Contre: 0

Représentés: Luc SALLES par Marie-Aline EDO

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Décision Modificative n° 1

Afin d'ajuster les comptes sur le résultat de fonctionnement du compte administratif 2018, il convient d'approuver la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
002	Résultat de fonctionnement reporté		67 699.00
647	Autres charges sociales	67 599.00	
65888	Autres charge diverses de gestion courante	100.00	
TOTAL		67 699.00	67 699.00

Le Président demande à l'assemblée de l'autoriser à voter les transferts de crédits indiqués, ci-dessus, et à signer tous documents relevant de cette décision.

Le comité syndical après en avoir délibéré autorise le Président à transférer les crédits indiqués et à signer tous documents relevant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Babeau-Bouldoux le 2 avril 2019

Le Président,
Jean ARCAS



SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 02 avril 2019

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 26/03/2019

Présents : 21

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 1

Votants: 22

Pour: 22

Contre: 0

Abstentions: 0

L'an deux mille dix-neuf et le deux avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSCH, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Jérôme ROGER

Représentés: Luc SALLES par Marie-Aline EDO

Présents non votants :

Excusés: Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Décision Modificative n° 2

Afin d'ajuster les comptes, il convient d'approuver la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT		DÉPENSES	RECETTES
20422	Privé : Bâtiments, installations	46 668.28	
001	Solde d'exécution section d'investissement		46 668.28
TOTAL		46 668.28	46 668.28

Le Président demande à l'assemblée de l'autoriser à voter les transferts de crédits indiqués, ci-dessus, et à signer tous documents relevant de cette décision.

Le comité syndical après en avoir délibéré autorise le Président à transférer les crédits indiqués et à signer tous documents relevant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Babeau-Bouldoux le 2 avril 2019

Le Président,
Jean ARCAS

